

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aviation civile*

**Arrêté du 22 novembre 2011 portant nomination  
au conseil médical de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1129785A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article D. 424-3 ;  
Vu le code des transports ;  
Vu l'arrêté du 26 février 2010 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile, fixée par l'arrêté du 26 février 2010 susvisé, est modifiée ainsi qu'il suit :

Le docteur Claude PIERRE est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre de la défense, en remplacement du docteur Gérard LAURENT.

Article 2

Le mandat du docteur Claude PIERRE expire le 14 mars 2013.

Article 3

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 22 novembre 2011.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'aviation civile,*  
P. GANDIL